



Belfort, 48 000 habitants, chef lieu du Territoire de Belfort, entre Vosges et Jura, est le cœur urbain d'une agglomération de 108 000 habitants.

**ADJOINT D' ANIMATION (H/F)
Catégorie C - Contractuel
Année scolaire 2023 / 2024**

MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché à la Direction de la Vie Scolaire, et dans le cadre du Projet Educatif Territorial, le directeur de centre périscolaire multi-sites:

- assure des remplacements de courte durée de la fonction de direction de sites en fonction des absences des titulaires :
animation et organisation de l'équipe, déclinaison du projet pédagogique, définition de procédures d'accueil, de prise en charge
gestion administrative de la structure : inscriptions, suivi des présences des enfants et des animateurs, dossier administratif des familles
- conçoit, organise et encadre les séjours (minimum 2 séjours par an) :
conception et conduite d' un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et l'esprit du séjour
organisation du séjour au quotidien (activités, logistique, suivi sanitaire, communication avec les intervenants extérieurs, les familles, respect des procédures d'hygiène)
suivi et respect du budget alloué et des consignes administratives
garantie de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- participe à l'appui d'organisation d'événements transversaux
- rend compte de son activité de manière régulière

PROFIL RECHERCHÉ

- BPJEPS "Loisirs tous Publics", DEJEPS, DUT, BUT Carrières Sociales option "animation sociale et socioculturelle" ou diplôme équivalent
- expérience souhaitée en animation
- aptitude à la gestion d'équipe, sens du relationnel et capacité d'écoute
- sens de l'organisation et rigueur
- maîtrise de l'outil informatique
- adaptabilité
- temps complet

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le :
27 août 2023

Par courriel :
recrutements@grandbelfort.fr

Par courrier :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place d'Armes
90020 BELFORT CEDEX

La Ville de Belfort est attentive à traiter toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.